



CREATION SCI ENTRE EPOUX ou AVEC MES 2 ENFANTS

Par **joce_old**, le **16/04/2007** à **17:52**

Bonjour,
je souhaite acheter un bien immobilier et obtenir un crédit relais auprès de ma banque (propriétaire de ma résidence principale que je vendrai pour acheter un autre bien) mais mon problème c'est que mon époux et moi ne sommes pas assurables (problèmes santé). Les banques ne prêtant pas sans assurance hormis pour les SCI, je voulais savoir s'il est possible de créer une SCI entre époux ou créer une SCI avec mes 2 enfants majeurs mais non mariés.

- Est ce possible,
- comment ça se passe,
- si mes enfants se marient sans contrat, quels sont les risques pour notre couple (en cas de divorce de l'un de mes enfants) ?

.....
Merci